

POLITIQUES, COMMERCIAUX ET LITTÉRAIRES.

Volume 13.

MONTREAL, VENDREDI 11 JANVIER 1850.

No. 33

(Extrait du Journal de Québec.)
L'Annexion serait-elle avantageuse au Cultivateur de Canada?
On lit dans le *Glabe de Toronto* :
L'idée de décider de la destinée politique d'un grand peuple par la proposition si le grain se vendra quelque pence de plus ou de moins le boisseau, dans un certain événement, est trop ridicule pour mériter une sérieuse discussion. Telle est, cependant, la grande question, dont le peuple du Canada est forcé de s'occuper de sang-froid obstinément dans le moment actuel; telle est la question qui, par l'effet irrégulier du marché de blé dans le monde entier, attire l'attention de partis qui dans des circonstances ordinaires, la traitent ridiculement. Quoiqu'il en soit, nous sommes prêts à rencontrer la question telle que posée par les annexionnistes, et nous pensons pouvoir démontrer non-seulement que la différence dans le prix du grain, qui a existé quelques semaines entre le Canada et les Etats-Unis, fut purement accidentelle et ne saurait toujours continuer, — mais dans le cas même où cette différence devrait durer toujours, et que le marché de grain des Etats-Unis serait continuellement assez élevé pour être le meilleur pour le grain du Canada, nonobstant les droits, — nous déclarons que nous sommes prêts à démontrer que dans ce cas même les pertes directes occasionnées par l'annexion, seraient assez grandes pour plus que contre-balancer les profits, alors même qu'on ne considérerait que les intérêts du cultivateur.

La première chose qui frappe en examinant cette question, est l'importance énorme, attachée au commerce de transport des grains. Par le ton de la presse, il semblerait que le Canada n'a subsisté et n'a prospéré que par ce commerce, et que de lui dépend sa destinée future. Mais ceci est sans fondement aucun. Le Canada grandissait et prospérait quand il ne transportait pas un boisseau de grain; ce n'est que ces dernières années qu'il est devenu un exportateur; et même actuellement, quand la quantité entière embarquée chaque année pour l'exportation, serait perdue — abandonnée — coulée au fond de la mer — cette perte pour nous serait moins grande que la privation des profits directs que nous touchons par notre connexion avec la Grande-Bretagne.

L'exportation totale de la fleur et du grain du Canada pendant les onze dernières années a été comme suit, — allant 5 boisseaux de grain pour un quart de fleur :

Années.	barils.	années.	barils.
1838...	50 204	1843...	238,801
1839...	49,091	1844...	471,904
1840...	344,024	1845...	521,478
1841...	468,782	1846...	662,551
1842...	335,621	1847...	776,630
		1848...	431,203

Total 4,359,295

L'exportation moyenne du froment et du grain du Canada pendant les onze dernières années, n'est donc que de 396,299 quarts par année — pour lesquels les fermiers ont reçu environ 450,000 livres courant. Maintenant, supposons que durant ces onze années le prix du grain fut constamment demeuré beaucoup plus élevé aux Etats-Unis qu'en Canada, qu'il eût été plus avantageux de l'y transporter que de le vendre ici — de combien aurait été la perte ?

Quoi ! quelques 90,000 livres chaque année ! Et, pour cette petite somme, on nous demande d'échanger les cent mille livres courant que nous gagnons par notre connexion avec l'Angleterre ? On doit se rappeler que l'importation des grains au marché américain n'est pas prohibée; elle est seulement soumise à un droit de vingt pour cent; tellement, que le prix ne peut jamais en aucune circonstance être plus que ce droit, ou un cinquième plus haut aux Etats-Unis qu'en Canada. A Oswego cet automne, la valeur du grain a été fixée à 65 cents le boisseau, et 20 pour cent de droit a été prélevé sur ce taux, ou 13 cents et demi le boisseau; très-rarement, pour ne pas dire jamais, elle s'élève au-dessus de 15 ou 16 cents le boisseau.

Ainsi pour le commerce des grains, il serait très-correct de baser notre argumentation sur cet aperçu, — mais nous sommes prêts à considérer la question sous le point de vue le plus avantageux pour les annexionnistes. Nous supposons le jour arrivé où la surabondance de nos moissons nous rendra capable d'exporter un million de barils de fleur par année, et voyons comment la question se soutiendra.

On ne peut douter de la vérité de cet axiome, que le prix du surplus détermine le prix de l'article, et qu'aussi longtemps que les Etats-Unis auront un surplus de grain dont ils pourront disposer, le prix en sera réglé d'après la quantité qui sera importée sur les marchés anglais, déduction faite des frais de transport. C'est ce qu'admettent tous les économistes politiques. Le prix des grains en Canada sera précisément déterminé d'après les mêmes considérations. Il peut se faire, par une rareté ou une surabondance, par une compétition plus ou moins grande parmi les commerçants de grains, ou par le prix plus ou moins élevé du fret, pour donner de l'emploi aux vaisseaux, que le prix du grain en Canada, aussi bien qu'aux Etats-Unis varie temporairement. Mais on peut admettre en principe général que dans l'achat d'une grande quantité de grain récolté sur ce continent, le prix à Liverpool, déduction faite du fret, ou le terme le plus bas, est juste et c'est justement de ce principe que les Canadiens ont tant souffert ces années dernières. Le coût du fret et les droits du Haut-Canada à Liverpool ont été énormes; des Etats-Unis, par la voie de New-York, ils ont été bien moindres, et le fermier américain en a recueilli le bénéfice. Maintenant, par l'improbable construction de nos canaux intérieurs — par l'état amélioré de la navigation sur les lacs — par l'exemption du transbordement — par l'abolition des lois de la navigation, et conséquemment par la réduction du fret, nous sommes sur un meilleur pied que nos voisins sous ce rapport. Notre opinion est que le Saint-Laurent est maintenu sur la route la moins coûteuse pour Liverpool, non-seulement pour notre propre commerce; mais aussi pour celui des grands états de l'Ouest, et qu'avant longtemps les Américains seront obligés de se servir de nos voies de communication pour transporter leur produits sur les marchés européens. En conséquence, nous devons faire tous nos efforts pour rendre nos voies de transport les plus faciles comme les moins coûteuses. Mais advenne que pourra, nous avons de plus le choix des voies américaines au même taux que le peuple américain lui-même, de sorte

que, désormais, le fermier canadien sera, quant au coût de transport, sur un aussi bon pied que le fermier américain, s'il n'est pauvre.

Mais supposons, pour le seul plaisir de l'argumentation, qu'il survienne un changement aux Etats-Unis, — que les prairies cessent d'être cultivées, — que les riches vallées de Genesee ne produisent plus de riches et abondantes moissons, que nos voisins, cessant d'exporter, deviennent importateurs, et conséquemment que le prix du grain s'élève plus haut aux Etats-Unis qu'en Angleterre, — supposons que ce changement soit permanent, comment alors le Canada, en serait-il affecté ? Y aurait-il pour nous quelques motifs de nous annexer à la République ? Nous croyons pouvoir répondre qu'un tel état de choses ne saurait nous engager à changer la position dont nous jouissons maintenant. Les droits imposés sur un million de barils, au taux élevé de 25s, courant par baril, donneraient £250,000 et au taux présent ne donnent que £162,500. Et que peut être une telle somme comparée aux immenses avantages que nous procure notre union avec la mère-patrie ? Quoi ! sur un seul item d'intérêt, nous sauvons, par la signature de John Bull sur notre papier, quatre-vingt-vingt mille livres courant par année — et si nous nous fussions conduits comme un peuple sensé, nous aurions pu bâtir des chemins de fer et des canaux par son assistance, à des termes également avantageux; et on pourrait encore le faire. Mais ceci cesserait par l'annexion, nous serions unis à un peuple plongé dans des difficultés tellement insurmontables, qu'on dirait de M. Kellogg et du *New-York Tribune*, l'intérêt de leurs dettes (faisons allusion à leurs dettes reconnues, non à celles répudiées) s'élève annuellement au-delà des revenus du pays.

De plus, nous avons dix ou douze régiments de ligne qui, avec leurs officiers, déjournent annuellement au milieu de nous, près de quatre cent mille livres courant. Nous avons la marine, l'artillerie, le commissariat, l'ordonnance, le département du génie versant chaque année dans nos coffres des dizaines de mille livres courant. Nous avons parmi nous des Anglais qui relient de l'Angleterre des revenus à des montants considérables; nous en avons d'autres qui viennent chaque année s'établir parmi nous, qui ne le feraient point et chercheraient une demeure dans une latitude plus au sud, si nous n'étions à l'Angleterre.

Il est bien évident qu'en supposant même que nos charges et impôts publics ne seraient point changés par l'annexion, la perte directe et immédiate que nous souffririons serait beaucoup plus grande que tout gain direct que nous pourrions retirer du changement. Mais nos charges et impôts publics ne seraient pas les mêmes; ils seraient augmentés et seraient élevés de suite à un montant que nous serions à peine capables de supporter. Que le cultivateur canadien ne s'imagine pas que le seul résultat de l'annexion serait la chance d'avoir un prix plus élevé pour ses grains; dans le cas où il aurait pour ses grains tout le prix additionnel que lui promettrait les annexionnistes, le collecteur des taxes lui arracherait chaque six deniers de ce surplus de profit et plus encore. Nous exprimons notre opinion avec connaissance de cause; le fait est in-

controvertible; nous allons maintenant le prouver. — *A continuer.*

RAPPORTS

Des Secrétaires de l'Intérieur, de la Marine et de la Guerre.

Ces trois documents, en y joignant le rapport du directeur général des postes, auquel une indisposition avait donné une publicité prématurée, complètent la série des pièces officielles qui viennent à l'ouverture de la session, entre sous les yeux du congrès le tableau de la situation des Etats-Unis. Résumons-les donc rapidement.

INTERIEUR.

C'est la première fois que ce ministère, dont la formation remonte à peine à quelques mois, figure dans les annales officielles de l'Union. Cependant, des trois rapports que nous avons à passer en revue, peut-être celui de M. Ewing est-il celui qui offre le plus de points d'intérêt général.

Le secrétaire du nouveau département commença naturellement par quelques détails sur la manière dont il s'est organisé son ministère. Outre les employés empruntés par lui au bureau des terres publiques, à celui des Pensions et à celui des affaires Indiennes — dont les attributions restent désormais sous son contrôle, — il a dû employer diverses personnes, d'une manière plus ou moins définitive. En somme, le personnel permanent de la secrétairerie de l'Intérieur devra être composé de dix commis, dont les émoluments s'élèvent ensemble à \$14,500.

M. Ewing entre ensuite dans de longues explications sur les travaux exécutés ou en voie d'exécution dans les édifices fédéraux, qui relèvent désormais de son département.

Les terres publiques occupent une large place dans le rapport. Le ministre examine avec soin le mouvement des ventes dans ces dernières années et les influences qu'il a subies. Les trois premiers trimestres de 1849 n'ont vu acheter que 887,206 acres, c'est-à-dire 581,034 acres de moins que l'année dernière. Mais en revanche, il a été délivré en 1849 des concessions gratuites pour 971,360 acres de plus qu'en 1848, en sorte que le placement réel des terres durant l'année courante est 410,325 acres plus considérable que l'an dernier. M. Ewing évalue à 100,000 le nombre des concessions gratuites faites à la suite de la guerre du Mexique. Sur ce total, il en reste encore à régler pour près de 25,000 qui absorberont plus de quatre millions d'acres et diminueront d'autant les recettes provenant de la vente des terres. On a déjà vu que le secrétaire du trésor porte ces mêmes considérations en ligne de compte dans son budget.

La manière dont il devra être disposé des terres en Californie préoccupe aussi vivement M. Ewing. Plusieurs questions se présentent à cet égard. Parmi les vastes concessions faites sous le régime mexicain, certaines doivent être rejetées, certaines autres maintenues. Mais il reste encore à savoir, touchant ces dernières, si la propriété du sol doit être transférée à la Californie, ou si elle doit rester au Mexique. Le secrétaire de l'Intérieur, se fondant sur la loi espagnole, incline à considérer toutes les mines, même celles qui se trouvent sur les terrains concédés, comme appartenant au Mexique.

En conséquence, il recommande au congrès de mettre, par de promptes mesures, les terres au-

réfères à l'abri de l'espèce d'invasion à laquelle elles sont en proie à ce moment, spécialement de la part des étrangers. Cette précaution prise, il faudra diviser les terrains de manière à pouvoir en disposer avec connaissance de leur valeur. M. Ewing ne croit point d'ailleurs que l'on puisse aliéner les terres californiennes dans la forme ordinaire. Le gouvernement devra, les louer simplement, à moins qu'il n'aime mieux vendre la surface du sol, en se réservant un droit proportionnel sur les minerais qui pourront en être extraits par la suite.

En dehors de ces renseignements assez étendus sur l'administration des affaires indiennes, le rapport contient deux recommandations importantes. L'une est relative au vaste projet d'un chemin de fer continental, pour lequel M. Ewing propose de commencer dès à présent les études et les démarches préliminaires. L'autre porte sur la création d'un bureau spécial d'agriculture, relevant du département de l'Intérieur. Cette dernière suggestion a surtout une grave portée; elle constitue un nouveau pas vers la centralisation et la multiplicité des ministères.

MARINE.

M. W. Ballard Preston, secrétaire de ce département, débute tout d'abord par le récapitulatif des forces navales de l'Union, réparties dans les diverses stations de la manière suivante :

Escadre des côtes des Etats-Unis: Frégate *Raritan*, corvettes *Albatross* et *Germantown*, vapeurs *Vixen*, et *Waterwitch*, goëlette *Flirt*. Le vapeur *Alleghany* et la corvette *Saratoga* sont en commission de rade dans les ports de Washington et de Norfolk.

Escadre du Pacifique: Vaisseau amiral *Ohio*; frégate *Savannah*; corvettes *St. Mary*, *Warren*, *Plebe*, *Falmouth*, *Vandalia* et *Vincennes*; bâtiment de transport *Fredonia* et *Southampton*; steamer *Massachusetts*. La corvette *Dale* a été rappelée aux Etats-Unis, et se trouve en commission de rade à New-York.

Escadre de la Méditerranée: Frégates *Independence*, *Cumberland*, *Constitution* et *St. Lawrence*; vapeur *Mississippi*, corvette *Janestown*; navire de transport *Erin*. Le steamer *Plymouth*, qui faisait partie de cette station, a été rappelé et commandé.

Escadre de la côte du Brésil: Frégate *Brandywine*, et corvette *St. Louis*. Le brick *Perry* et le transport *Supply* ont été rappelés de cette station. Le transport *Lexington* est en route pour aller rejoindre.

Escadre de la côte d'Afrique: Corvettes *Portsmouth*, *Yorktown* et *John Adams*; bricks *Porpoise*, *Bombardier* et *Perry*. La corvette *Decatur* a été rappelée, par suite des maladies qui régnaient dans l'équipage.

Escadre de mer de la Chine: Corvette *Plymouth*, et brick *Dolphin*.

A la suite de ce relevé des forces officielles de l'Union, le rapport arrive aux divers contrats qui pourraient à la construction de steamers destinés au service transatlantique des postes en temps de paix, mais transférables au besoin dans le service de guerre.

La seule ligne actuelle en activité est celle qui fait le service du Pacifique, entre Panama et les côtes de Californie et d'Orégon.

Le contrat passé avec M. E. K. Collins et consort, pour le service entre New-York et Liverpool, comprend cinq grands steamers de 2,000 tonneaux. Le premier (l'*Atlantic*) pourra prendre la mer en février; le *Pacific* sera prêt en

FEUILLETON.

Souvenirs de la Grande Chartreuse.

(Voir les Nos. 29 et 32.)

III.
J'étais tombé dans une méditation profonde et extatique; un trouble inconnu, mais qui n'était pas sans charmes, remplissait mon cœur, et je versais d'abondantes larmes sans que je pusse comprendre la cause ni de ma douleur, ni des rêves merveilleux qui venaient m'assaillir.

Un léger bruit qui se fit entendre au-dessous de moi m'arracha à la méditation et attirait toute mon attention. Il me sembla que deux ombres, avec deux linéaments blancs, erraient au pied des murs du monastère; c'étaient deux religieux qui bravaient le sommeil, se livraient à quelques pieux travaux. L'un deux s'entretenait avec peine les croix brisées dont les fragments étaient jetés çà et là; il s'efforçait de les réunir et de leur rendre leur forme première. L'autre qui me parut d'un âge très-avancé, se servait de la pioche et de la bêche.

Je reconnus le lendemain qu'obéissant aux Statuts de son Ordre, c'était si tombé qu'il creusait... C'était une prévision de son avenir qui agitait ce vieillard; car, peu de jours après, et durant mon séjour à la grande Chartreuse, il mourut et fut déposé dans le tombeau que ses mains tremblantes venaient à peine d'achever.

Les émotions qui résultent de pareilles scènes ne peuvent être reproduites; il faut se contenter de les indiquer et renoncer à en tracer la mystérieuse puissance. O! joies du monde! vains plaisirs qui amusez les ennemis et les chagrins des hommes, qu'êtes-vous en présence des joies religieuses et des occupations saintes de la vie solitaire? Là, tout rappelle au chrétien le néant du présent et les grandeurs de l'avenir; le secret de sa destination lui est révélé, l'immortalité sonne à toutes ses pensées de mort; c'est là que, pur de toutes souffrances, il s'endort paisible au milieu de ses frères, pour revivre à jamais dans un monde sans misères et sans crimes, où toutes ses larmes ont été conservées, où toutes ses douleurs ont été appréciées, où la connaissance de Dieu lui assure une éternité d'ineffables délices.

Et je pleurais en priant, et déjà les jours passés de ma jeune vie revenaient à ma mémoire comme des songes douloureux, et je les secouais en les jetant au loin comme un vêtement souillé. En ce moment les sons de la cloche frappèrent les airs; chacune de leurs vibrations retentissait jusqu'au fond de mon cœur. Les deux vieillards s'éloignèrent aussitôt d'un pas grave et mesuré, les bras croisés sur leur poitrine; le bruit des portes qui se refermaient était répété par les échos des longs corridors, une charte sonnante brillait au travers des vitraux colorés de l'Eglise, et j'entendis l'harmonie lointaine de plusieurs voix d'hommes.

Je me couvris à la hâte de mes vêtements,

pour connaître la cause de ce mouvement inattendu au milieu de la nuit. Ce n'était cependant que la curiosité; et j'avais en moi une pensée nouvelle, et il me semblait qu'une main invisible arrachait de mes yeux l'épais bandeau qui les couvrait.

Inspiré par ce sentiment, je traversai heureusement de longs passages qui m'étaient inconnus, et j'entrai dans la chapelle... Les pères et les frères servans étaient agenouillés sur la pierre humide autour de l'autel; il n'y avait plus parmi eux ni premiers ni derniers. Le père procureur célébrait le saint sacrifice, et quand il éleva l'hostie, tous les religieux tombèrent la face contre terre et restèrent dans cette position jusqu'au moment du dernier évènement... J'étais vaincu; je m'humiliai et je priai avec ferveur.

Quelques jours après, en parcourant les diverses constructions dont se compose le monastère, j'entrai dans l'infirmerie. Un père atteint d'un rhumatisme aigu, était couché sur quelques planches mal jointes; il souffrait avec une angélique résignation, et si la maladie brulante qui le déchirait n'avait imprimé les traces de son passage sur ses traits pâles et affaiblis, il eût été difficile de croire à sa violence.

Je m'approchai du malade avec intérêt et je lui parlai de l'état douloureux dans lequel il était. Il ne me répondit pas, mais il tourna péniblement les yeux vers un Christ placé en face de son lit; et regarda plus éloquent que des paroles, son fit tressaillir, car je le compris. Touché néanmoins de la situation pénible

du père, je demandai au frère servant (c'était celui qui m'avait ouvert la porte du monastère) si la règle s'opposait à ce que le malade fût couché plus commodément. Il me répondit avec modestie que non; mais que dans la maison il n'y avait encore que deux matelas, qu'on avait dû ôter au père pour me les donner. Je devins pâle d'étonnement et de regret; je courus aussitôt à ma cellule, j'enlevai les matelas et les draps et je rentrai bientôt après dans l'infirmerie chargé de leur poids qui m'avait paru léger. Le frère servant ne me fit aucune observation. Je lui en sus gré, car il m'honorait en me croyant capable aussi d'un sacrifice qui lui aurait été facile; il m'aida à préparer le lit et nous y plaçâmes le religieux souffrant qui ne put me bénir, ses bras étant paralysés; mais je vis rester une larme dans ses yeux, et je l'essuyai pieusement avec mon mouchoir que je baisai ensuite avec attention.

J'ai cru inutile de vous entretenir du but spécial de mon voyage; il était accompli et déjà oublié par moi. Jusqu'alors cependant les saints exemples des religieux avaient plus parlé sans doute à mes sens qu'à ma raison. Mon cœur qui n'était qu'égaré, avait été facilement guéri; mes préjugés s'éclaircissaient, mes anciennes convictions étaient ébranlées; mais peut-être cette réaction intellectuelle ne devait-elle avoir en moi d'autre durée que celle de mon séjour au monastère.

Deux jours auraient dû suffire à la conclusion de l'affaire dont j'avais été chargé; plus

d'une semaine s'était écoulée, je ne parlais point de mon départ, et je n'osais y penser. Je pressais les travaux, je me mêlais aux ouvriers, je maniais la hache et la scie comme un apprenti, mais avec un zèle qui faisait sourire les bons pères. Je sollicitais la faveur de les accompagner dans leurs promenades et j'assistais à tous les offices. Je jouissais du calme qui régnait dans ces lieux, vers lesquels du sein des orages du monde, j'ai bien souvent tourné des yeux pleins de larmes. Les rapports continus que les pères étaient obligés d'avoir avec des étrangers dans ce moment de renouveau de leur ordre, ne leur permettaient pas encore d'en suivre exactement les règles sévères; ils avaient reçu à cet égard des dispensations de leur général et du Saint Père. J'étais donc admis à partager leur repas qu'ils faisaient en commun. Je ne pourrais que faiblement exprimer tout le calme qui régnait dans les entretiens que j'ai eus avec ces vieillards. Leur innocence et leur naïveté m'étonnaient bien souvent; ils étaient tous Français, mais ils avaient passé à la Chartreuse de Rome toutes les années de la Révolution et de l'Empire; ils en ignoraient même complètement les principaux événements. Je leur parlais de Napoléon avec l'enthousiasme d'un jeune homme; je leur racontais les grandes batailles qu'il avait gagnées, les guerres désastreuses que la France avait soutenues depuis 29 ans, tout cela était nouveau; pour eux, et ils m'écoutaient avec une attention et un intérêt qui attestaient à la fois leur profonde insouciance des choses de ce monde, et ce